



# MONTROZIER GAGES

---

*Une commune solidaire et privilégiée pour son cadre de vie où il fait bon vivre*



---

Journal municipal n°13 - novembre 2022

## EDITORIAL



Mesdames, messieurs,

En mai 2021, nous faisons face à la pandémie et je vous avais quittés en évoquant la crise sanitaire, avec une parole humble, sans verdicts définitifs, sans coupables désignés, sereine quant aux risques mais volontairement orientée vers autrui. Malgré ce, parfois, quelque évènement ébranle l'organisation routinière des sociétés et les rappelle à leur fondamental déséquilibre. Je veux bien sûr parler de la guerre en Ukraine et de ses ravages humains.

La teneur dramatique de ces évènements nous touche, nous traverse, et nous y répondons depuis le lieu où nous sommes : depuis l'autre bout de l'Europe, dans une petite commune française qui en subit aussi certains effets. Ainsi, il nous revient encore d'étudier nos budgets futurs à l'aune de ces bouleversements. Nous avons déjà intégré à nos prévisions budgétaires les phénomènes de tensions sur les chaînes d'approvisionnement et de logistique, induisant une hausse de prix de nombreux biens et services liés à la sortie de la pandémie. Mais en raison de l'affrontement russo-ukrainien, nous devons maintenant tenir compte de la hausse accélérée du coût de matières premières, notamment alimentaires et énergétiques.

Plus que jamais, cette période consacrée aux budgets exige de se placer à distance et de considérer deux perspectives différentes : celle, sans délai, de l'année 2022 avec ses choix d'investissement à venir dans les prochains mois, que nous vous présenterons plus avant dans ce bulletin ; celle, ensuite, du temps long, qui vise à confirmer notre logique d'investissements futurs. Ces derniers devront s'effectuer sans heurts fiscaux, sans recours non plus à un excessif endettement.

Avant de parler de programmation d'investissements, permettez-moi de vous rappeler la stratégie financière qui a concentré nos efforts en ce début de mandat et qui s'inscrit dans la continuité du précédent. Elle tient en quelques mots : maîtriser durablement les dépenses de fonctionnement afin de préserver notre autonomie face à l'incertaine augmentation des recettes en provenance de la puissance publique. Là où certains verront la trace d'un dogmatisme comptable, je ne vois que l'engagement persistant de l'équipe municipale pour maintenir et développer notre capacité d'autofinancement. Celle-ci devra permettre la réalisation d'une politique d'investissement ambitieuse et maîtrisée dans ces recours à l'emprunt.

Au niveau fiscal, sur le plan national, les allègements de taxe d'habitation se poursuivront. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. La taxe foncière constituera désormais l'impôt fiscal de référence pour nos communes. Cependant, vous le savez, grâce à la prévoyance qui commande notre gestion budgétaire depuis plusieurs années, nous bénéficions de certaines marges de manœuvre qui nous permettent, si la crise économique et sociale s'aggravait, de soutenir résolument les habitants en ménageant une pause fiscale. Ainsi, nous pensons, qu'au regard des fortes secousses inflationnistes actuelles qui nous impactent tous, le moment est venu. Après une revalorisation minimale de 0,5 % en 2021, nous gèlerons l'ensemble des prélèvements fiscaux communaux sur 2022.

En matière de stratégie fiscale, il n'est donc pas question de rupture, mais d'adaptation à une situation plus extrême ces derniers mois. Ce choix n'est ni une concession, ni un arrangement avec ceux qui le réclament de manière systématique. Simplement, nous préférons et assumons toujours un discours transparent et sincère : car, partir du principe que l'on n'augmenterait plus les impôts reviendrait à refuser la réalité de l'évolution des prix et des charges et laisserait imaginer que l'équilibre des comptes s'obtient par enchantement.

C'est en vertu de la vigilance qui fût la nôtre durant ces dernières années, en termes de gestion budgétaire, que nous pouvons soulager nos concitoyens.

Je vous l'ai annoncé lors de nos vœux cathodiques : les engagements requièrent pour se concrétiser des

## EDITORIAL

projets déterminés. C'est d'eux dont nous sommes responsables. Certains sont terminés. C'est le cas de la future coupe de bois, de la salle polyvalente, dotée d'une nouvelle isolation, et de la mise en place de nouveaux containers à Montrozier. D'autres sont déjà bien engagés : l'imperméabilisation de la sacristie de l'église de Gages, la réfection du pluvial sur le cimetière adjacent, le démarrage des travaux pour la requalification et l'extension de notre cantine scolaire, la réflexion sur les usages et la valorisation du Causse Comtal, la poursuite de l'étude sur la sécurisation de l'entrée de Gages, route du Causse Comtal, l'école qui a bénéficié d'un plan informatique et dont la cours sera étendue et réaménagée, ainsi que la consultation collective sur l'adressage des rues de Montrozier, de Trébosc. Ces mêmes consultations débiteront prochainement à Grioudas.

Avant de vous laisser découvrir plus avant tous ces projets et le détail de leurs incidences financières, je voudrais revenir sur le conflit actuel qui nous contraint à nous interroger.

C'est un peu comme si l'histoire était en train de reculer. Je pensais que le XXI<sup>ème</sup> siècle s'était ouvert avec les attentats du 11 septembre, et que si les actes barbares n'avaient pas disparu, ils avaient du moins pris le visage bien connu du terrorisme et de la guerre civile. Depuis deux décennies, nous observions des guerres asymétriques, comme si les guerres classiques, les conflits inter-étatiques, disparaissaient. Il n'y aurait plus, croyait-on, que des groupes d'individus, plutôt peu organisés, attendant à la paix par des actions de terreur, s'en prenant aux civils sous les regards furieux de l'opinion publique internationale. Et soudain, sous nos yeux, apparaissent à nouveau des soldats en uniforme, des colonnes de chars, des bombardements massifs et des jeunes gens envoyés au massacre qui comme toujours, nous reste incompréhensible.

La paix ne serait-elle que celle des cimetières, et l'histoire qu'une incessante succession de conflits et d'annihilations ?

Je crois pourtant que même si l'histoire enchaîne les conflits, de ceux-ci naissent des avancées. Nous croyons les dictateurs forts, mais dans les pays sans réelle liberté, où il demeure impossible de faire un usage public de sa raison, la logique du tyran s'applique seule. Ainsi, elle ne profite pas, elle ne s'augmente pas de l'apport que représentent les échanges d'arguments, les enrichissements de la pensée nés de la confrontation avec les autres. Privé de débats ouverts, le raisonnement du despote finit par s'appauvrir et s'égarer, si bien qu'à cause de son étroitesse de vue, il pourrait bien en venir à se détruire lui-même. Mais avant ce jour, le prix de cette folie se paye avec des larmes et du sang.

Oui, je persisterai à vous inviter à l'espoir car je pense qu'aujourd'hui l'Ukraine et ses réfugiés sont virtuellement entrés dans l'Europe ; que nous nous percevons plus que jamais comme des Européens, dont les régimes démocratiques se ne font plus la guerre.

Souhaitons-nous de surmonter nos ennemis de toujours, la peur, la cupidité, ce vain prestige des tyrans, qui soufflent la guerre sur les hommes, et de sortir de ce conflit sans basculer nous-mêmes dans l'horreur, en restant attachés aux libertés et à la démocratie.

*« La guerre, c'est la guerre des hommes ; la paix, c'est la guerre des idées ». Victor Hugo*

*Laurent Gaffard, Maire*

## SOMMAIRE

<b>EDITORIAL</b> .....	2	Gages-le-Bas : opération coup de poing pour la dépollution d'une décharge sauvage
<b>LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ</b> .....	5	Des kiwis à Roquemissou
<b>Travaux</b> .....	5	Tabac « La plume d'oie » : de nouveaux propriétaires
Avancement des travaux de requalification de la cantine		Inauguration du nouvel l'Hôtel-Restaurant du Causse Comtal
Travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes		
Extension de la cour de l'école		
Travaux sur l'église de Gages		
<b>Environnement/cadre de vie</b> .....	7	<b>LE DOSSIER</b> .....
Démarche de valorisation du Causse Comtal		16
Concertation sur l'adressage des villages de Montrozier, Grioudas et Trébosc		<b>Le budget communal et les projets</b>
Coupe affouagère 2021		Comptes Administratifs 2021
Bien vivre ensemble		Budget Prévisionnel 2022
Extinction de l'éclairage nocturne		<b>Zoom sur le budget du projet cantine</b>
Bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre commune !		<b>Projet de sécurisation et de mise en valeur de la     route du Comtal</b>
<b>Personnel municipal</b> .....	9	<b>L'INTERCOMMUNALITÉ</b> .....
Pour une meilleure gestion des Ressources Humaines de la commune		21
Achat d'un véhicule électrique pour le service technique		3CLT : Un projet de station d'épuration
<b>Action sociale/Périscolaire</b> .....	10	3CLT : Plan local d'urbanisme intercommunal
Centre Communal d'Actions Sociales : bilan des actions		3CLT : Autres projets
Evolution du service de transport scolaire		Collecte pour l'Ukraine
Conseil municipal des enfants		SMBV2A : Actualités
Mise en place d'une activité Triathlon		SMICTOM : actions et projets
SOLIHA, nouveau gestionnaire pour les logements communaux		Déploiement de la fibre
<b>Vie culturelle</b> .....	12	Travaux d'enfouissement des réseaux
Une année bien remplie pour la Gageothèque !		<b>LES RENDEZ-VOUS DES COMMISSIONS</b> ..28
Un programme d'animations riche et varié		Commission Médiathèque
<b>LA VIE DE LA COMMUNE</b> .....	14	Commission Périscolaire
Espace archéologique de Montrozier		Commission Associations

## SECRETARIAT DE LA MAIRIE

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi :	13h30 - 17h30
Mardi :	8h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Mercredi :	8h00 - 12h00 <i>fermé l'après-midi sauf rendez-vous</i>
Jeudi :	8h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Vendredi :	8h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Samedi :	8h00 - 12h00

### COORDONNÉES

10 route du Pont Vieux - 12630 Gages Tél : **05 65 42 29 32**

[mairie-montrozier@wanadoo.fr](mailto:mairie-montrozier@wanadoo.fr)

[www.gages-montrozier.fr](http://www.gages-montrozier.fr)

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Gages-Montrozier-105232651118590/>

### PERMANENCE DES ÉLUS

Monsieur le Maire vous recevra en soirée, le vendredi et le samedi.  
Veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.

Rendez-vous avec les adjoints le samedi matin ou selon possibilité.

## LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

### AVANCEMENT DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA CANTINE

Le restaurant scolaire de Gages accueille quotidiennement les **enfants de l'école maternelle et primaire** de la commune de Montrozier, **en moyenne 150 enfants en 2 services**.

Soucieuse d'**améliorer les conditions d'accueil** des convives, de mettre en conformité les locaux de production et de répondre aux objectifs de la loi EGALIM (pour une plus grande utilisation des produits durables notamment bio), la commune a engagé un projet de réhabilitation et d'extension des locaux existants.

#### Le projet prévoit :

- La **poursuite de la préparation des repas sur site en liaison directe**, en intégrant les impératifs réglementaires (respect du principe de la marche avant et de la séparation des circuits souillés et propres), les objectifs de la loi EGALIM avec la nécessité de redimensionner les zones techniques (stockage, production, laverie...) et de moderniser les équipements ;
- La **poursuite du service à table** avec la possibilité de proposer le plat chaud et le dessert en libre-service aux enfants d'élémentaire avec un espace réservé pour un potentiel meuble de distribution ;
- La **mise en place d'un espace de débarrassage** en autonomie ;
- L'**agrandissement du hall d'accueil et la création d'un espace lavabo**.
- La **mise en place d'un espace restauration pour des adultes** (une dizaine de places) ;
- La **rénovation énergétique du bâtiment** afin d'atteindre un objectif de réduction de 30% de la consommation d'énergie et une étiquette C : isolation du plancher intermédiaire, remplacement des fenêtres et portes fenêtres, de l'éclairage, des convecteurs et de la chaudière.

Durant le second semestre 2021, les élus, appuyés par l'équipe de maîtrise d'œuvre SICA Habitat rural, IB2M et un acousticien (BET Palot Escande), ont pu finaliser le projet en associant le personnel de restauration et la commission Périscolaire. Une exposition a permis également de présenter le projet aux enfants et à la population.

#### Le projet comprend :

- Une **restructuration lourde des surfaces de restauration actuelles et des deux espaces disponibles en rez-de-chaussée** (ancienne bibliothèque et salle de restaurant adultes) ;
- L'**extension du bâtiment en rez-de-chaussée** ;
- La **suppression de l'escalier** permettant d'accéder à la mezzanine depuis la salle de restaurant ;
- La **reprise des ventilations, la réfection complète des réseaux** (eau, eau chaude sanitaire, chauffage, électricité et gaz), le **remplacement des éclairages par éclairage à LED** ;
- La **modernisation des équipements de cuisine**.

Après consultation, les 18 lots ont été attribués début janvier 2022 et les travaux ont commencé fin janvier par les travaux de désamiantage. Se sont ensuite succédées les entreprises Mathou et Viarrouge pour les travaux de terrassement, de réseaux et de démolition gros œuvre. Les travaux se poursuivront jusqu'au début de l'année 2023.

#### Coût du projet :

- |   |              |
|---|--------------|
| • Assistance à maîtrise d'ouvrage (IRcF)                                  | 5 297,60 €   |
| • Maîtrise d'œuvre  | 63 009,00 €  |
| • Travaux   | 758 693,28 € |
| • Equipements cuisine   | 88 194,00 €  |
| • Etudes, frais divers  | 19 231,89 €  |
| (diagnostic amiante, bureau de contrôle, coordonnateur SPS, étude de sol) |              |

**Soit un coût total HT de 934 425,77 €.** Une subvention l'Etat (DETR) a été notifiée à hauteur de 40%, le Département apportera une aide de 130 863€, la demande de subvention à la Région est en cours d'instruction.

Afin d'assurer la **continuité du service pendant la durée des travaux**, la commande de repas en liaison chaude a été mise en place avec la société ANSAMBLE. La préparation et le service ont lieu à la salle des fêtes.



## LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

### TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE DES FÊTES

Sur la base de l'audit énergétique réalisé en 2018, des **travaux de rénovation énergétique** ont été réalisés à la salle des fêtes. Ce bâtiment classé en catégorie D représente en effet une dépense énergétique de plus de 11 153 € par an. Pour atteindre l'**objectif de réduction de 30% de la consommation d'énergie et une étiquette C**, il s'agissait de réaliser des **travaux d'isolation sous plancher, d'isolation du plafond sous rampant, remplacement des luminaires, changement des huisseries**.

Après consultation, les travaux d'**isolation du plancher en sous face** par flochage et d'**isolation du plafond sous rampant** ont été confiés à l'entreprise Belet pour un montant de 25 826,80 € HT. Le flochage du sous-sol a été réalisé en **juillet 2021** alors que les travaux d'isolation sous rampant ont été réalisés **pendant les vacances de la Toussaint** pour **limiter la gêne pour les activités de l'école et des associations**.

Les travaux de **remplacement de l'éclairage par des luminaires LED** ont été réalisés par l'entreprise Comtal Electricité pour un montant de 6 207,20 € HT.

La dernière phase a eu lieu **pendant les vacances de février** avec le **remplacement des huisseries** existantes par des portes et fenêtres isolantes en aluminium par l'entreprise Aveyron Store pour un montant de 29 304,73 € HT.

Le projet a été accompagné à hauteur de 73% par l'Etat DETR (13 976 €), le Département (15 334 €), et la Région (15 333 €).

### EXTENSION DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Engagé avec les **travaux de réalisation d'un mur de soutènement** et une **première phase de définition des besoins avec les enseignants et les enfants**, le projet d'extension de la cour de l'école primaire se poursuit avec l'**appui d'un paysagiste ruthénois**, Arnaud Mirabel et la **participation des jeunes élus du Conseil municipal des enfants**.

Des **ateliers de concertation** se sont déroulés le **14 mars dernier**. Ils ont permis d'affiner le projet à partir de scénarios proposés par Arnaud Mirabel : répartition des espaces de jeux, de détente, des équipements, des espaces verts, zones d'ombrage. Celui-ci est venu **présenter le projet final aux conseillers juniors et aux membres de la commission Périscolaire** le **9 mai**. Petits et grands ont salué le travail réalisé qui a su intégrer les demandes de chacun et la qualité de la présentation.



Une attention particulière sera portée aux **enjeux environnementaux** et notamment au traitement des surfaces afin de limiter l'imperméabilisation des sols. Reste maintenant aux élus à traduire ce projet en devis et à planifier les travaux qui s'étaleront sur plusieurs exercices budgétaires.

### TRAVAUX SUR L'ÉGLISE DE GAGES

Des **infiltrations** ont été constatées dans le presbytère de l'église de Gages.

Afin d'y remédier, l'**étanchéité de la toiture terrasse** de cette partie du bâtiment a été refaite par l'entreprise BARRIAC avec pose d'un pare vapeur, d'une isolation polyuréthane et d'un bicouche élastomère. La **reprise des gouttières** permettra également de mieux gérer les eaux pluviales issues des toitures afin de supprimer les écoulements côté cimetière.

#### Coût du projet :

- Réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse 3 900,45 €
- Reprise des gouttières 2 830,12 €

Une subvention de 1 682,24 € a été obtenue de l'Etat (DETR 25%).



## LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

### DÉMARCHE DE VALORISATION DU CAUSSE COMTAL

La commune de Montrozier a la chance de disposer sur son territoire d'un **patrimoine naturel exceptionnel : le Causse Comtal**. Vaste espace qui s'étend sur plusieurs communes, ce site naturel est un **territoire emblématique à forte valeur patrimoniale, faunistique, floristique, petit patrimoine bâti** ; il est aussi le terrain de jeu de nombreuses activités de pleine nature.

Propriétaire de terrains sur le Causse Comtal, la commune de Montrozier, souhaite s'engager sur son périmètre, de manière dynamique et constructive, dans un **projet de valorisation du Causse Comtal qui puisse répondre aux différents enjeux de ce territoire et aux attentes de la population**.

Sa proximité avec l'agglomération ruthénoise en fait un espace propice aux activités de pleine nature mais également un site naturel soumis à la **pression foncière** en lien avec le développement des activités économiques, résidentielles et routières.

Si une partie du Causse est **valorisée par l'agriculture ou la forêt**, notamment la propriété privée, une grande partie est non utilisée et connaît un **phénomène d'embroussaillage conduisant à une fermeture du milieu**. Il s'en suit une **perte de biodiversité importante, une dégradation paysagère, une diminution des activités de pleine nature et un accroissement du risque d'incendie**.

La commune de Montrozier souhaite notamment **enrayer ce phénomène de déprise et de fermeture**, pour préserver le patrimoine environnemental et la richesse exceptionnelle du milieu, en conservant les potentialités d'activités agricoles et de pleine nature si précieuses pour les habitants, et en projetant à moyen et long terme la vocation de l'espace au regard d'autres sollicitations foncières (PLUi en cours d'élaboration, relance du projet RN88).

Une **première phase** a été engagée avec une **analyse du territoire et un travail de concertation** réalisés avec l'appui d'une stagiaire Lou Jeannoël, étudiante en Master « Gestion intégrée de l'environnement, de la biodiversité et des territoires » à l'université de Montpellier.

Dans ce cadre, **l'ensemble des acteurs** - partenaires institutionnels, associations, agriculteurs... - **ont été rencontrés ; un questionnaire en ligne a permis de consulter les habitants**. Des **ateliers, organisés en juillet 2022**, ont permis de mettre autour de la table tous les intéressés.



### CONCERTATION SUR L'ADRESSAGE DES VILLAGES DE MONTROZIER, GRIOUDAS ET TRÉBOSC

Afin de répondre aux besoins d'**acheminement du courrier, des colis, de permettre la rapidité d'intervention des services d'urgence**, il est nécessaire de mettre en place des adresses normées. Plusieurs villages ont fait l'objet de cette démarche d'adressage menée en concertation avec la population : Montrozier, Zénières, le Sarrois et Poulhoulet, Tréboss, Grioudas.

Une **première étape de consultation des habitants** a été organisée, avec un courrier et des permanences qui se sont tenues en mai et juin 2021 avec une large participation de ceux-ci.

La **deuxième étape de concertation** a permis de faire les derniers ajustements nécessaires à la finalisation des plans en **décembre 2021 pour Montrozier, au printemps 2022 pour Tréboss et Grioudas**.

Après validation par le Conseil municipal en avril dernier, la **pose des plaques et panneaux** interviendra d'ici la **fin de l'année pour le village de Montrozier**.

## LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

### COUPE AFFOUAGÈRE 2021

Il est coutume de dire : « Le bois réchauffe toujours 3 fois : quand on l'abat, quand on le range et quand on le brûle ». C'est ce qu'on pu mettre en pratique quelques « bucherons improvisés », cet hiver dans les Palanges, le temps de la coupe affouagère.



**L'affouage, c'est la possibilité donnée par le Code Forestier à un Conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique de ses habitants.**

Concrètement, l'Office National des Forêts, à qui est déléguée la gestion de la forêt communale, identifie une parcelle sur laquelle une coupe d'éclaircie serait utile au développement harmonieux de la ressource. Sur cette parcelle, un agent de l'ONF accompagné par les membres de la commission Forêt du Conseil municipal ont identifié les arbres prometteurs qui seront conservés, laissant alors la possibilité de prélever tous les autres pour le chauffage des habitants qui en font la demande, à un prix avantageux (8€/stère cette année). Cette pratique permet de bannir les coupes rases tout en permettant à la lumière de traverser jusqu'au sol. Les semis naturels des arbres conservés peuvent alors germer et renouveler la forêt de façon naturelle.

10 affouagistes étaient inscrits pour un volume de 80 stères, chacun sur un lot identifié et attribué par tirage au sort.

Les coupes se sont déroulées sans encombre, pendant l'hiver sur une parcelle située au-dessus de Lussagues, au bord du chemin montant vers le Mas Berthier. Au dire de promeneurs, la parcelle est difficilement identifiable, ce qui tend à prouver que la coupe a été légère puisqu'elle borde le chemin et qu'on y passe forcément devant.



Dans un contexte d'augmentation du coût de l'énergie, pouvoir bénéficier d'un combustible économique et au bilan carbone neutre est un réel avantage. Cependant, le savoir-faire, l'équipement et le temps nécessaires font que cette pratique n'est pas à la portée de tout le monde et plusieurs affouagistes se sont désistés. Face à ce constat, l'équipe Forêt du Conseil municipal réfléchit pour les années futures à proposer un service « rendu bord de chemin », moyennant une prestation de débardage par une entreprise professionnelle (sous réserve que le coût de la prestation reste acceptable). Ce service renchérirait le prix du bois mais permettrait à un plus grand nombre de bénéficier de cette ressource.

La **prochaine coupe** sera programmée par l'ONF en fonction des besoins identifiés. **Une communication sera alors faite en temps voulu à la population** pour renouveler l'opération.

### BIEN VIVRE ENSEMBLE



**Les relations humaines sont au centre de notre bien-vivre ensemble**, et plus particulièrement **avec son voisinage**. Mais il arrive parfois que certains conflits puissent survenir. Nous vous encourageons avant toute chose à **discuter avec les intéressés des comportements qui pourraient vous déranger**.

Afin de garantir le bien-être de tous sur le territoire de la commune, il existe **des règles, applicables à tous**.

**Quelques rappels** pour que nous soyons à même de vivre tous ensemble en bonne entente :

- Il est nécessaire de **procéder à la taille de vos haies et plantations en bordure du domaine public** lorsqu'elles sont **susceptibles de gêner la circulation des piétons ou des véhicules** ;
- Il est **interdit de brûler déchets verts et branchages** que ce soit à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Ces déchets peuvent être **évacués à la déchèterie** ou **utilisés pour le compost** ;
- Les **bruits dans les propriétés privées sont règlementés** afin de **ne pas porter atteinte à la tranquillité** publique (et à celle de ses voisins) ; l'arrêté municipal est disponible sur le site internet de la commune.

## LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

### EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Dans un souci de maîtrise des dépenses énergétiques et de notre impact environnemental, la municipalité travaille actuellement à la **mise en œuvre, pour le début de l'année 2023, de l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.**

Nous vous tiendrons bien entendu informés de l'avancement de ce projet.



### BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS SUR NOTRE COMMUNE !

Annulée en 2020 et 2021 en raison de la COVID, la **réception d'accueil des nouveaux arrivants** a enfin pu se tenir le **vendredi 17 juin 2022** à la salle d'animation de Gages.



M. le Maire a présenté aux nouveaux Rozimontiens la commune, son fonctionnement et ses infrastructures, puis leur a remis un livret d'accueil regroupant toutes les informations utiles. Cette réunion conviviale s'est conclue par un verre de l'amitié. Chacun a ensuite pu participer à la fête de Gages qui s'ouvrait par une bourse aux livres, un marché nocturne et un apéro-concert.

### ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Le véhicule utilitaire affecté au service technique ayant atteint l'âge vénérable de 21 ans, le Conseil municipal a procédé à son remplacement par un **véhicule Kangoo électrique acquis auprès du Garage de la Plaine** pour un montant de 13 001,93 € HT (déduction faite des primes).

Son autonomie de 200 km est tout à fait adaptée à l'usage du service technique qui réalise des petits déplacements journaliers et locaux. La recharge de la batterie sera réalisée à partir d'une prise de courant simple au niveau de l'atelier du service.



### POUR UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNE

Si ces réalisations sont bien visibles par tous, d'autres non moins complexes ne bénéficient pas de la même exposition. C'est le cas de la rédaction des **lignes directrices de gestion** pour notre mandature, qui représente également un bon exemple de dossier prégnant mais sans traduction visible pour les habitants. Les lignes directrices de gestion définissent **les enjeux et les objectifs de la politique de ressources humaines à conduire au sein de la collectivité**. Les salariés verront les **modalités d'exercice de leur vie professionnelle plus clairement** et ce, en termes d'effectifs, de compétences, de recrutement, d'égalité professionnelle hommes-femmes, de formation, de rémunération, de recrutement, de recensement des projets de la Mairie.

Une **réunion en date du 17/02/2022** clôtura ce dossier avec la **présentation des lignes directrices de gestion à l'ensemble du personnel**, suivi d'un apéritif dinatoire auquel furent invités l'ensemble des conseillers municipaux afin d'échanger entre élus et salariés.

## LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

### CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES : BILAN DES ACTIONS

#### Actions en faveur des enfants et des jeunes

Le Centre Communal d' Actions Sociales (CCAS) accorde des **subventions à Famille Rurale pour le fonctionnement du centre de loisirs**. Ce dernier ne se centre pas uniquement sur l' enfance et développe cette année des **projets d' animation destinés aux adolescents**

#### Politique à destination des aînés

Les 2 dernières années, la crise sanitaire ne nous a pas permis d' organiser le repas des aînés de la commune. Aussi afin de maintenir un lien avec les aînés, il a été décidé d' offrir **aux personnes de plus de 75 ans un petit colis de fin d' année confectionné avec des produits locaux** (miel, chocolats, charcuterie, nougat, vin ou champagne). Cette distribution, appréciée par nos aînés, a également été **l' occasion d' échanger avec eux et de recueillir leurs attentes**.

Depuis la pandémie, des élus du Conseil municipal se sont relayés pour **garder le contact avec les personnes qui se sentaient plus isolées** et ont parfois répondu à des besoins ponctuels.

Le CCAS souhaite encourager la relance du Club des aînés et a organisé une rencontre des personnes retraitées pour mieux cibler leurs attentes et y répondre au plus près.

Plusieurs projets sont en cours sur les questions

- de **sécurité routière**,
- de **santé**,
- **d' accès au numérique**, via des ateliers de différents niveaux pour faciliter l' utilisation des outils numériques par les aînés et les personnes qui ne maîtrisent pas encore bien ces outils.

Pour rappel, le **CCAS participe aux frais de mise en service et d' installation de la téléalarme « PRESENCE VERTE »** gérée par la MSA suite à un conventionnement.

#### Aides Financières

Le CCAS peut octroyer aux personnes éligibles qui en font la demande **DES SECOURS PONCTUELS**. Il est également possible de faire des demandes d' **AIDES FINANCIERES REMBOURSABLES**.

### EVOLUTION DU SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE

La mairie assurait depuis plusieurs années une partie de la mission de transport scolaire pour le compte de Région : desserte de l' école de Gages et regroupement des collégiens et lycéens des hameaux et villages sur Gages avant leur transfert vers Onet et Rodez.

La convention de délégation de compétence de second rang étant arrivée à son terme, la Région a proposé une nouvelle convention établie pour 7 ans. Celle-ci stipule que la commune doit disposer pendant toute la durée de la convention de véhicules âgés de moins de 8 ans. Cette mesure nécessite pour la commune le changement des deux minibus une première fois avant la rentrée scolaire de septembre 2022 et juste après le terme de la nouvelle convention. D' autre part il était utile de prendre en compte la question de la **gestion des emplois du temps des agents** (amplitudes horaires importantes et journée non continue).

Il convient également de préciser que **le contenu du service (tournée, arrêts, horaires) est défini par la Région, qu' il soit assuré directement par la Région ou par la commune**. Ainsi, **l' organisation du service n' a pas été modifiée à la rentrée 2022**, sous réserve de l' évolution du nombre d' inscriptions.

Pour toutes ces raisons, la mairie n' a pas souhaité poursuivre la délégation de compétence de ce service. **Depuis la rentrée la totalité du service de transport scolaire est assurée par la Région**. La commune restera vigilante à la **qualité du service rendu**.

## LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

### CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Depuis le 29 janvier 2022, un Conseil municipal des enfants a été mis en place. L'élection a été organisée au sein de l'école primaire par les enseignants. Marion, Sixtine, Célène, Luka, Nawel, Thomas, Juliette sont les nouveaux représentants des enfants de Gages. Ils se sont réunis à plusieurs reprises pour travailler sur le **projet d'extension de la cour de l'école primaire**. Ils ont ainsi pu donner leur avis sur les aménagements, les revêtements, les espaces et jeux à mettre en place.

Le deuxième projet sur lequel ils se sont investis concerne la réflexion sur les **règles de la vie en commun sur les temps périscolaires**. Une première réunion a permis de cibler ce que « je peux faire », ce que « je dois faire » et ce que « je ne peux pas faire ». Des échanges avec les autres enfants ont également été organisés sur le temps de cantine. Grâce à ce travail collectif, les enfants du Conseil municipal vont créer des **jeux qui rappelleront les règles de vie à respecter**.

### MISE EN PLACE D'UNE ACTIVITÉ TRIATHLON

Depuis cette année, une nouvelle activité de Triathlon a été mise en place pendant le temps périscolaire à la pause méridienne de 11h30 à 12h30, **un jeudi par mois pour les élèves des classes de CM1/CM2**. La mairie a signé avec l'association « Triathlon 12 » une convention qui a permis à **17 élèves** volontaires et motivés de pratiquer cette activité pendant l'année scolaire 2021-2022.

### SOLIHA, NOUVEAU GESTIONNAIRE POUR LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Dans le domaine des bâtiments communaux, la mairie a étudié les différentes solutions possibles à propos de l'**échéance du bail emphytéotique des Plaines Hautes et Basses, de la Maison Carrée**, qui nous liait à Aveyron Habitat. Ces bâtiments revenaient en propriété à la Mairie et elle devait leur trouver un avenir.

C'est donc à l'issue d'une **étude approfondie des différentes solutions techniques et financières** qui s'offraient à elle que la mairie de Gages Montrozier a choisi, après étude et consultation, de confier à SOLIHA la **gestion des 15 logements sociaux** dans le cadre d'un **bail à réhabilitation qui prévoit leur rénovation complète** avec un programme de travaux de près de 1,5 M€. Les motivations de l'équipe municipale portaient essentiellement sur **la qualité et le niveau d'ambition du programme de travaux de réhabilitation, la prise en compte du volet transition énergétique et l'accompagnement administratif et social des locataires**. Il s'agira désormais dans un futur proche d'offrir des logements de qualité et au moindre coût énergétique.

Une réunion d'information organisée par la Mairie avec les habitants des logements communaux des Plaines et de la Maison Carrée a eu lieu afin de leur présenter le nouveau bailleur social, SOLIHA.

SOLIHA d'Aveyron est une structure associative aveyronnaise, qui appartient à un mouvement qui dispose de 56 000 logements répartis sur l'ensemble du territoire national. SOLIHA est spécialisé dans la restructuration des logements anciens ou vétustes, les réalisations permettent de créer des **logements de confort moderne, de bonnes performances énergétiques**. La structure compte maintenant 590 logements sur l'ensemble du département, gérés par une équipe de 28 salariés. Des conseillères en économie sociale sont à la disposition des locataires pour les démarches administratives liées à l'habitat.

## LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

### 2021, UNE ANNÉE BIEN REMPLIE POUR LA GAGEOTHÈQUE !

Durant l'année 2021, notre médiathèque a connu plusieurs aménagements dus à l'épidémie de Covid-19 (couvre-feux divers). Elle a été ouverte à peu près 200 jours, et a permis la réalisation de plus de **5000 prêts**. Ses partenaires locaux ont pu bien en profiter, qu'il s'agisse des classes de l'école publique, de la micro-crèche ou du centre de loisirs. Elle a pu acquérir 196 documents (romans, BD, albums...), et la médiathèque départementale de l'Aveyron lui en a prêtés plus de 850.

Par ailleurs, elle a organisé **23 animations** : 6 expositions (Jean-Marie Goudeaux, Maxime Authier, Jean-Marc Dumoulin...), 3 foires aux livres, 3 projections de film (dont la séance en plein air du 9 juillet dernier), 3 concerts (Trio Europik, Margot Panek et Pierre Venissac, Ben Fleury), 2 rencontres, 2 spectacles de poésie, 2 ateliers d'éducation aux images, 1 séance de contes et 1 balade « Natura 2000 ».

### UN PROGRAMME D'ANIMATIONS RICHE ET VARIÉ

#### Des séances de cinéma :

La Gageothèque a signé une convention avec l'association Mondes et Multitudes, qui permet de bénéficier dans l'année de plusieurs séances de cinéma sur écran géant.

- Ainsi, la toute première a eu lieu en plein air, le **9 juillet 2021**, sur le parking du City stade, où a été projeté le **film d'animation « Les Bouchetrous »**.
- Le **10 décembre 2021**, le film « Casque d'or » a été projeté pour **célébrer l'anniversaire de la naissance de Simone Signoret**.
- Le **5 février 2022**, **2 séances** ont été proposées aux habitants à la Salle d'Animation de Gages : « *Princesse Dragon* » dans l'après-midi et « *West Side Story* » en soirée.



#### Des concerts de musique classique :

- Le vendredi **6 août 2021** en l'église de Montrozier, proposé par le **Trio Europik**, avec Thibault Blanchard-Dubois au violoncelle, Jean-Sébastien Borsarello au marimba et Martin Vaysse aux clarinettes qui a interprété des œuvres de Beethoven, Brahms et Schumann.
- Le dimanche **29 août 2021** en l'église de Montrozier, la Gageoise et violoniste, **Margot Panek**, accompagnée de **Pierre Venissac**, au piano, musiciens du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, ont proposé un **concert de musique classique**. Ils ont interprété des œuvres de Tchaïkovsky, Glazunov, Rachmaninov et Prokofiev qui nous ont fait plonger dans les méandres du romantisme russe.
- Le **6 novembre 2021**, dans le cadre de la **célébration de l'anniversaire de la naissance de Georges Brassens**, **Ben Fleury** nous a proposé un concert de reprise de ces plus grandes chansons, à la Gageothèque.



*Trio Europik*



*Pierre Venissac et Margot Panek*



*Ben Fleury*

#### De la poésie :

- **32 poèmes de Charles Baudelaire**, choisis et illustrés au crayon gras par **Matisse** ont été lus par **Nathalie Leloup et Bernard Fontaine** accompagnés de Jacques Abrieux à la technique. Bénédiction, parfum exotique, le serpent qui danse, l'albatros ; autant de vers sensibles et sensuels qui ont empli la Gageothèque le **23 octobre 2021**.
- Dans le cadre du **Printemps des poètes**, soirée poésie « **Paul Eluard et ses amis peintres** » le **9 avril 2022**, par l'équipe de « **Livres en liberté** ».

## LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

### Des expositions :

- **Photos et de peintures zens de Maxime Authier, du 1<sup>er</sup> septembre au 27 octobre 2021 ;**
- **Cœuvres de string art de Jean Marc Dumoulin, du 30 octobre au 15 décembre 2021 ;**
- **« Flic, flaque, floc, l'eau miroir du monde » de Sylvie Hannyoyer-Legrand, intervenante pour l'association Photoréflexes, du 15 mars au 13 mai 2022. ;**
- **« Vertiges de Chine », encre-lavis d'Eliane Bou Fontaine, du 4 janvier au 12 mars 2022. Elle a animé également des ateliers d'initiation à la peinture chinoise les 12 février et 12 mars 2022.**



Maxime Authier



String art



Sylvie Hannyoyer-Legrand



Eliane Bou Fontaine

### Des contes :

L'association « **Les Conteuses à la coccinelle** » propose 2 fois par an, les mercredis après-midi, des contes sur différentes thématiques. La dernière séance s'est déroulée le **16 mars 2022 sur la thématique de l'eau.**



### Des foires aux livres :

Suite aux désherbages de la médiathèque, de nombreux ouvrages ont fait l'objet de foires aux livres devant la Gageothèque, avant de les donner à des associations locales.



### Des randonnées :

- **Le 27 avril 2022, une randonnée sur la biodiversité avec le SMBV2A (Syndicat du Bassin Versant Aveyron Amont) jusqu'au site de Roquemissou.**
- **Le 18 mai 2022, une randonnée « Natura 2000 » avec Rural Concept, pour y découvrir la faune et la flore. Une exposition sur ce site a également été proposée par la Gageothèque.**

### Un partenariat avec la Médiathèque départementale de l'Aveyron:



La Médiathèque départementale de l'Aveyron organise des actions culturelles pour soutenir les bibliothèques et propose des animations auxquelles la Gageothèque a adhéré :

- **Exposition « Héros de la mythologie », du 28 septembre au 9 octobre 2021 ;**
- **Ateliers « Mondes et Multitudes » autour du jeu d'optique et du théâtre d'ombre le 28 octobre 2021 ;**
- **Projection du film documentaire « Jaffa, la mécanique de l'orange » le 16 novembre 2021 ;**
- **Prêt d'une Nintendo Switch du 12 au 23 avril 2022 où petits et grands, seul ou à plusieurs, pouvaient accéder à divers jeux.**

*Suivez toutes les animations sur le site Facebook de la Gageothèque  
et le flyer distribué tous les 4 mois dans vos boîtes aux lettres !*

## LA VIE DE LA COMMUNE

### ESPACE ARCHÉOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL DE MONTROZIER

#### Les expositions :

##### • **Roquemissou : Plongée dans la Préhistoire**

Notre commune abrite ce site fréquenté par l'Homme depuis plusieurs millénaires. L'abri sous roche de Roquemissou livre un passé archéo-logique rare et passionnant. Étudié entre 1982 et 1991 par Gaston-Bernard Arnal, le site est fouillé depuis 2012 par Thomas Perrin, archéologue et chercheur au CNRS de Toulouse. En partant des recherches initiées dans les années 80, l'exposition retrace l'histoire d'un site toujours en cours de fouilles qui fut non seulement un lieu de vie, mais aussi un lieu de mort.

##### • **Moyen Âge : les douves du château de Bertholène**

Les origines du château de Bertholène remontent proba-blement au XIIIe siècle. Sa position stratégique en faisait une forteresse de premier plan dans le contrôle de la vallée de l'Aveyron. Initiées par Jean Pujol, les fouilles des douves ont permis de mettre au jour une incroyable diversité d'objets de la vie quotidienne datés du Moyen Âge à l'époque mo-derne.

##### • **L'atelier de métallurgie du Planet**

Ce site majeur de la métallurgie du cuivre et du plomb du sud de la France est encore en cours de fouille. L'exposition dévoilait de nombreux vestiges du Chalcolithique (3200-2500 av. J.-C.) dont une singulière stèle en grès découverte sur le même site.

##### • **Nuit des musées – samedi 3 juillet 2021**

La programmation était conçue en lien étroit avec les fouilles de Roquemissou, les archéologues étant présents à cette date. Étaient proposés un « speed-dating » archéologique, des démonstrations préhistoriques, l'initiation à la fouille et la présence du caricaturiste Daf. L'application pour smartphone Roquemissou360 fut dévoilée ce jour-là. Elle permet une immersion dans 5 phases d'occupation du site durant la Préhistoire. Elle peut être téléchargée gratuitement sur Google Play et l'Apple Store.

##### • **Journées du patrimoine de pays - samedi 26 et dimanche 27 juin 2021**

Une randonnée Décou'Verte fut organisée en collaboration avec la municipalité. Une boucle de 10 km permis de découvrir 5 sites : Montrozier, la villa gallo-romaine d'Argentelle, Roquemissou, Bougaux et Grioudas. Les (rares) déchets rencontrés sur le parcours furent collectés. Plusieurs visites du musée, du cœur du village ainsi que du parc du château complétèrent le programme de ce week-end dédié à la valorisation du patrimoine de la commune.

##### • **Fête de Roquemissou - samedi 17 juillet 2021**

La traditionnelle journée grand public de Roquemissou a permis aux participants de suivre des conférences en ouverture de la journée, de rencontrer les archéologues travaillant sur l'abri préhistorique et visiter le site en compagnie de Thomas Perrin, archéologue au CNRS de Toulouse et responsable du chantier. Ce rendez-vous permet de suivre chaque année l'évolution des découvertes autour de ce site préhistorique d'intérêt majeur pour les chercheurs.

Ce fut un moment de partage convivial, très apprécié des participants, notamment au moment de l'apéritif offert par la municipalité sur la presqu'île de Roquemissou.

##### • **Journées européennes du patrimoine - samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021**

Le parc du château de Montrozier, mis à disposition par son propriétaire Claude Cochin, a accueilli divers intervenants sur le thème de la Préhistoire. De nombreuses démonstrations ont permis aux visiteurs d'observer l'évolution de l'Homme à la fin de la Préhistoire, à l'époque des derniers chasseurs-cueilleurs et des premiers cultivateurs. L'initiation aux fouilles ainsi que la visite du musée complétaient les activités proposées au sein du parc.



Journées du  
Patrimoine de Pays



Fête de Roquemissou



Journées européennes  
du Patrimoine



Exposition au  
musée de Montrozier

## LA VIE DE LA COMMUNE

### GAGES-LE-BAS : OPÉRATION COUP DE POING POUR LA DÉPOLLUTION D'UNE DÉCHARGE SAUVAGE

Le groupe Facebook « Les dépollueurs du 12 », la Mairie de Montrozier et les habitants de Gages-le-Bas sont intervenus **samedi 11 juin 2022** pour une opération de **nettoyage d'une décharge sauvage** sur un site emblématique du Causse Comtal, en plein site Natura 2000.



La dizaine de personnes réunies s'est attelée à la tâche avec courage, détermination et efficacité pour un **résultat édifiant : plus de deux bennes agricoles remplies de déchets en tout genre !!! Et ce n'est pas fini !**

Une **autre opération sera nécessaire au printemps** pour continuer à extraire un volume équivalent.

Notre société évolue et il est heureux de constater un engagement croissant de nombreuses personnes vis-à-vis de la nature et de la qualité du cadre de vie. Si comme dans la fable du colibri, « chacun fait sa part », nous serons en mesure de **relever le défi d'une planète propre et habitable, d'un environnement préservé pour les générations futures.**

### DES KIWIS À ROQUEMISSOU

En vous promenant du côté de Roquemissou, vous avez peut-être aperçu un champ où s'élevaient de gros piquets de bois. Et bien, il s'agit d'une **culture d'Actinidia**.

De formation paysagiste, Théo Laudières souhaitait porter un projet hors du commun. Après avoir rencontré des producteurs de kiwis dans le Tarn et Garonne auprès desquels il s'est formé, et après 2 ans de réflexion, il s'est lancé dans l'aventure. La municipalité a été à l'écoute du jeune entrepreneur en acceptant de lui louer un terrain communal au lieu-dit Lacombe. C'est en avril 2021 que 800 plants d'Actinidia (100 males et 700 femelles) ont été plantés sur 1,5 hectares de terrain. La culture a nécessité la mise en place de **systèmes d'arrosage automatique et de pulvérisation d'antigel**. Il est également prévu de positionner des **filets pour les protéger de la grêle**. Il faudra attendre environ 4 à 5 ans pour récolter les premiers fruits. Les récoltes se déroulent habituellement fin octobre/début novembre et peuvent être conservées jusqu'à mai dans des chambres froides. Pour la suite, Théo envisage la **vente directe de ses kiwis de variété Hayward sur les marchés et éventuellement auprès des magasins bio**. **Nous souhaitons à Théo une belle aventure !**



### TABAC « LA PLUME D'OIE » : DE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Le lundi 8 novembre 2021, Bernard Cogne et sa compagne Giselle Escalier passe le relais à leurs successeurs : Alain et Antonia Garcia.

Alain est né à Perpignan dans une famille d'origine espagnole. Sa famille retourne ensuite en Espagne où il fera sa vie et rencontrera son épouse, Antonia. L'envie de revenir en France et le coup de cœur de son épouse pour l'Aveyron, et en particulier Gages, les a incités à acquérir le **tabac-journaux-épicerie de Gages**, « La plume d'oie ». **La municipalité leur souhaite la bienvenue.**



### INAUGURATION DU NOUVEL L'HÔTEL-RESTAURANT DU CAUSSE COMTAL

Nous avons eu plaisir d'inaugurer, en février 2022, les travaux réalisés par les nouveaux propriétaires de l'hôtel Causse Comtal « La Cazelle », la famille Legout. Au programme une **piscine couverte et chauffée, un jacuzzi, un sauna et un espace bien-être pour des massages.**

Mais également une **salle de restaurant new-look et une nouvelle carte** qui fait la part belle aux produits locaux et régionaux dans ce lieu emblématique de notre commune. Complexe touristique de qualité avec sa grande capacité hôtelière et ses équipements de bien-être fraîchement rénovés, la famille Legout souhaite également accueillir la population locale pour des moments privilégiés autour de repas familiaux, de brunchs le dimanche ou de moments de détente autour de la piscine, lieu de baignade ouvert à tous. **Bienvenue à la famille Legout sur notre commune.**



# LE BUDGET COMMUNAL

## Comptes Administratifs 2021

Une étude comparative des montants 2020/2021 permet de dégager les points saillants ci-dessous.

Le détail des budgets peut être consulté en mairie.

### BUDGET CCAS

Les principales dépenses sont le versement de la subvention à l'association « Familles Rurales » pour le fonctionnement du centre de loisirs et le soutien à la politique des aînés.

### BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES

On note une grande stabilité aussi bien dans les dépenses que dans les recettes.

## BUDGET MAIRIE

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>CA 2020</b>	<b>CA 2021</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>286 009,48</b>	<b>308 680,52</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>552 502,49</b>	<b>558 278,68</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>552 502,49</b>	<b>158 508,97</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>20 278,70</b>	<b>16 362,12</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>217,60</b>	<b>15,00</b>
<b>042</b>	<b>Amortissements</b>	<b>69 763,33</b>	<b>90 923,33</b>
<b>014</b>	<b>Atténuation de produits</b>	<b>14 345,00</b>	<b>14 183,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>		<b>1 113 776,82</b>	<b>1 146 951,62</b>

#### ◆ Charges à caractère général :

Elles sont en augmentation sensible par rapport à 2020 (presque 8%). Cependant, 2020 ne fait pas référence en raison de la pandémie. La comparaison avec 2019 donne un niveau de dépenses inférieur d'environ 5% (324 619 € en 2019)

Un effort exceptionnel a été réalisé concernant la voirie et les réseaux avec le doublement du budget.

#### ◆ Autres charges de gestion courante :

La diminution de 12 000 € est la conséquence du choix comptable qui a été fait de consommer l'essentiel de l'excédent du budget CCAS.

# LE BUDGET COMMUNAL

## Comptes Administratifs 2021

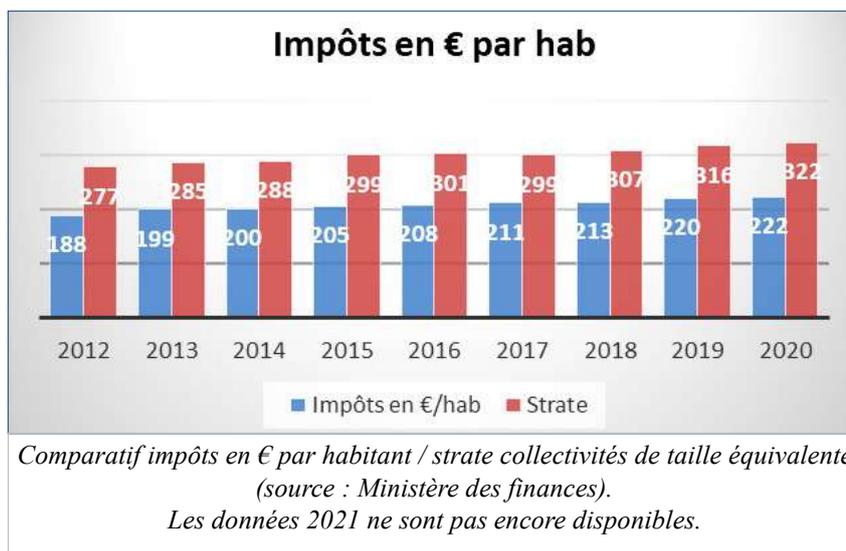
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	CA 2020	CA 2021
70	Total produits des services	113 677,65	116 961,28
73	Impôts et taxes	863 033,68	883 209,79
74	Dotations et participations	284 429,39	287 447,84
75	Total autres produits de gestion courante	43 294,74	48 692,83
76	Produits financiers	1,88	1,80
77	Produits exceptionnels	1 085,14	2 409,10
013	Atténuation de charges	15 222,12	12 313,14
042	Travaux en régie	39 272,76	44 992,50
Total Recettes de Fonctionnement		1 360 017,36	1 396 028,28

### ◆ Autres produits de gestion courante :

L'augmentation d'environ 10% est due notamment au redémarrage des locations de salles.

### ◆ Impôts et taxes :

L'augmentation d'environ 20 000 € provient essentiellement du dynamisme de la commune. L'augmentation de la fiscalité pour l'année 2021 et pour l'ensemble des habitants de la commune est limitée à 2 650 €.



### AFFECTATIONS

Le bon résultat de la section de fonctionnement, permet d'affecter 249 000 € à l'investissement.

# LE BUDGET COMMUNAL

## Comptes Administratifs 2021

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Le montant d'investissement s'élève à 261 000 € ce qui fait de 2020 une « petite » année, mais reste cependant significatif pour une année très perturbée par la crise sanitaire.

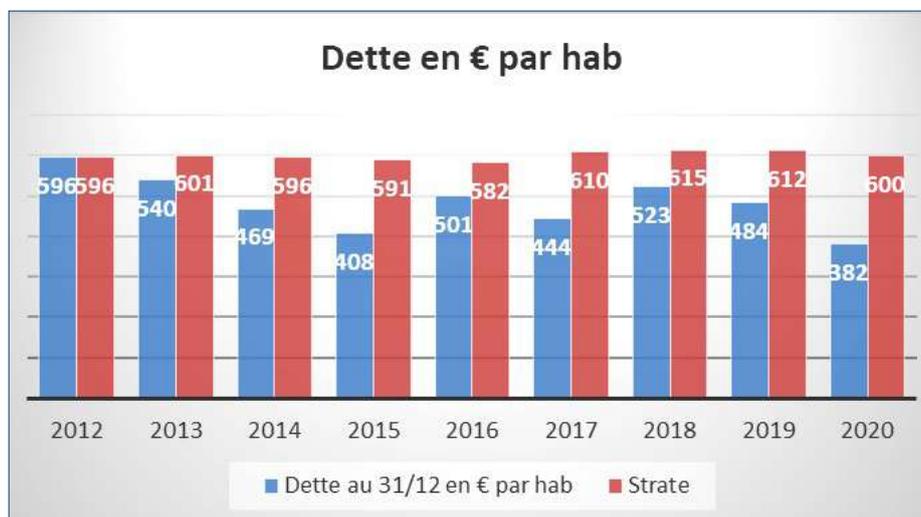
Les principales dépenses concernent :

- ◆ L'extension de la cour de l'école : 26 000 €
- ◆ Equipements sportifs : 9 500 €
- ◆ Les premiers frais de maîtrise d'œuvre et d'études liés au projet de rénovation et d'agrandissement de la cantine : 28 000 €
- ◆ Le début des travaux d'économie d'énergie à la salle d'animation de Gages : 6 000 €
- ◆ L'éclairage public : 11 000 €
- ◆ L'aménagement des espaces conteneurs : 7 000 €
- ◆ Le matériel informatique de l'école : 16 000 €
- ◆ Le mobilier de l'école : 3 500 €

Travaux en régie : le montant de 45 000 € constate l'enrichissement du patrimoine de la commune.

#### Dette :

Pas de nouvel emprunt depuis 3 ans



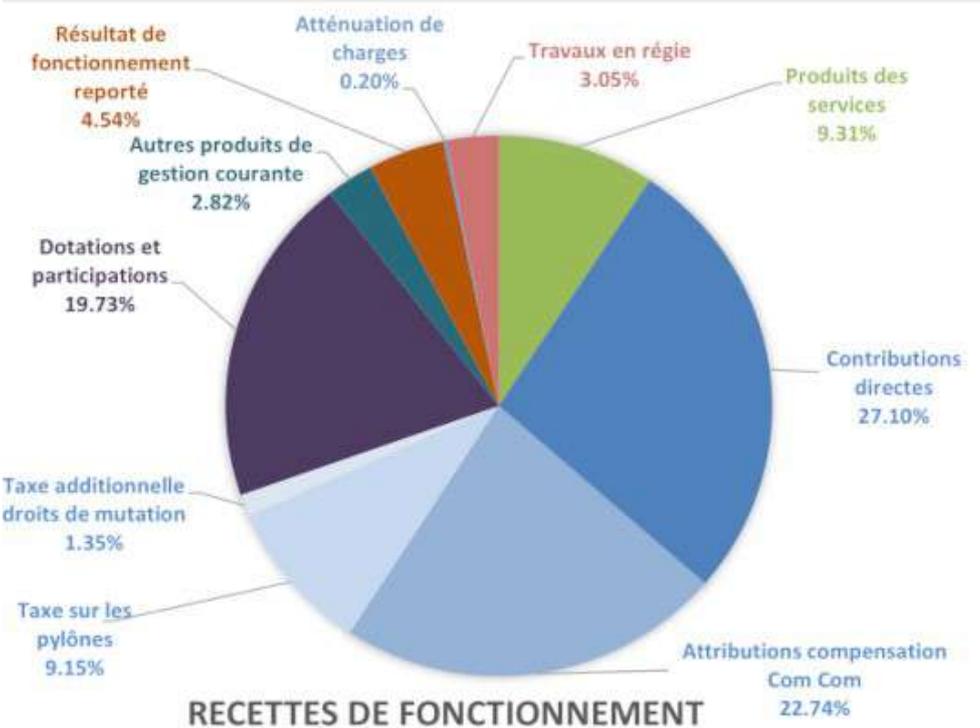
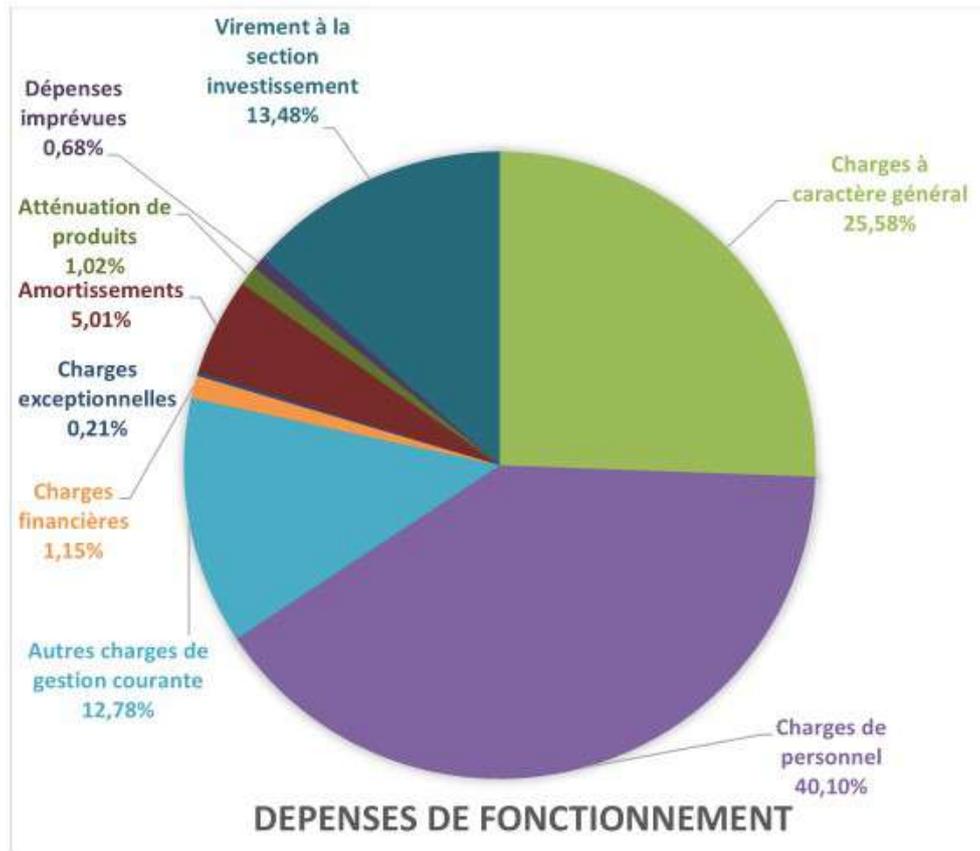
*Comparatif dette en € par habitant / strate collectivités de taille équivalente.  
(source : Mministère des finances)  
Estimation réalisée par nos soins, les données 2021 n'étant pas encore disponibles.*

# LE BUDGET COMMUNAL

## Budget Prévisionnel 2022

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 1 476 090 € répartis comme suit :



# LE BUDGET COMMUNAL

## Budget Prévisionnel 2022

### SECTION D'INVESTISSEMENT

L'année 2022 sera très importante du point de vue de l'investissement puisque le montant total s'élève à 1 600 000 €, dont presque 1 100 000 € concernant le projet de rénovation et d'agrandissement de la cantine.

Les autres dépenses principales concernent :

- ◆ Les bâtiments publics (optimisation énergétique) et les églises : 110 000 €
- ◆ La voirie : 17 500 €
- ◆ Les réseaux : 117 000 €
  - Extension éclairage public
  - Enfouissement réseaux secs
  - Pluvial
- ◆ Le matériel et le mobilier : 40 000 €

Grâce aux subventions et à la bonne santé des finances de la commune, le recours à un emprunt de 350 000 € permettra d'assurer ce niveau d'investissement.

### **Taxes du foncier bâti et non bâti pour 2022 : Pas d'augmentation des taux.**

Le Conseil municipal a décidé de ne pas voter d'augmentation des taux cette année en raison des fortes tensions sur les prix des matières premières et sur le pouvoir d'achat.

### ZOOM SUR LE BUDGET DU PROJET CANTINE

Après consultation des entreprises, le montant des travaux s'élève à 758 693 € HT (enveloppe de départ estimée à 600 000 € HT) auquel s'ajoutent le coût des équipements de cuisine (88 194 € HT) ainsi que celui des frais d'étude et de maîtrise d'œuvre (84 637 € HT) soit un coût total d'opération de 931 524€ HT.

L'augmentation de l'enveloppe travaux intègre des travaux de désamiantage, des travaux non envisagés initialement tels que le remplacement des huisseries du 1<sup>er</sup> étage, ainsi que l'augmentation du coût des matières premières (liée au contexte international).

### PROJET DE SÉCURISATION ET DE MISE EN VALEUR DE LA ROUTE DU COMTAL

Après une première analyse de la situation avec l'appui d'Aveyron Ingénierie, le Conseil municipal a décidé en juillet dernier de s'engager dans l'opération d'aménagement et de sécurisation de la route du Comtal.

Cette entrée du village de Gages se caractérise par une grande ligne droite en descente sur laquelle des vitesses importantes ont été relevées. Le développement des habitations le long de cette voirie et la circulation des enfants incitent à engager des travaux qui permettraient de marquer l'entrée du village et de réduire la vitesse des automobilistes.

Il s'agira également de réfléchir aux circulations piétonnes sur la totalité de l'axe, et d'articuler ces travaux avec l'enfouissement des lignes électriques et de l'éclairage public, tout en prenant en compte la gestion du pluvial.

L'objectif dans un premier temps sera de retenir un maître d'œuvre pour l'élaboration du projet.

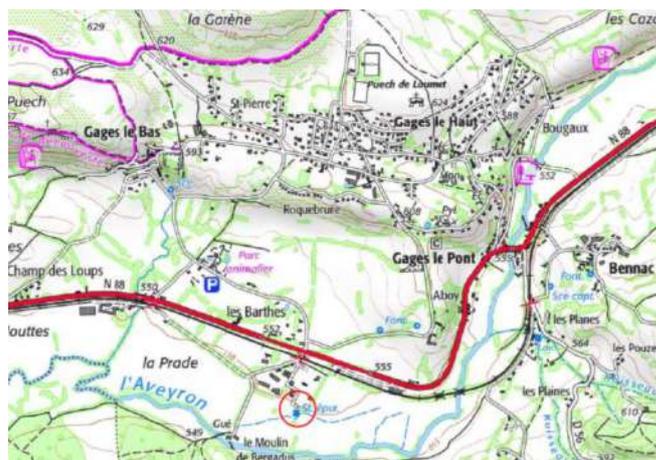
# L'INTERCOMMUNALITÉ

## 3CLT : UN PROJET DE STATION D'ÉPURATION

La Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère travaille et réalise, sur les 21 communes qui la composent, les projets relatifs aux domaines de l'économie, de la famille, de l'enfance et de la jeunesse, des affaires sociales, du sport, du tourisme, de la culture, de l'urbanisme, de l'**assainissement**, du traitement des déchets, de la gestion des milieux aquatiques, de la prévention des inondations et de la voirie.

La station d'épuration de Gages est en fin de vie et présente des signes de faiblesse sur certains de ces ouvrages.

D'une technologie aujourd'hui dépassée, son remplacement est devenu une nécessité. Le projet consiste donc à construire une **nouvelle unité de traitement** et à reprendre le réseau de transfert afin de **respecter les normes de rejets**. Dimensionnée pour 1250 équivalent habitants, la future station prend en compte l'évolution de la population et le développement de la commune de Gages. D'une manière générale, la sobriété, la simplicité, les matériaux durables et locaux ainsi que l'intégration paysagère ont été privilégiés dans la conception du projet.



Les travaux dureront 1 an pour une **mise en service fin 2023**.

Ce chantier d'un montant de **1,9 millions d'euros** environ est financé par la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère, l'Agence de l'Eau (à hauteur de 1,1 millions d'euros) et une demande de participation a été faite au Département (dossier en cours d'instruction)..



# L'INTERCOMMUNALITÉ

## 3CLT : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

### Qu'est-ce que le PLUi ?

Le **PLUintercommunal** est un document réglementaire et de planification qui est réalisé à l'échelle d'une Communauté de Communes.

Il étudie le **fonctionnement et les enjeux du territoire**, construit un **projet de développement durable** et le formalise dans **des règles d'utilisation du sol**. Il s'intéresse aussi bien au développement économique, qu'aux équipements publics, à la hauteur des bâtiments, aux places de stationnement, à la répartition des logements, à la préservation de l'agriculture, des paysages et de l'environnement, etc...

Il permet donc de **planifier un projet global d'aménagement et d'urbanisme en se projetant à un horizon d'environ 10 ans**.

Aujourd'hui, c'est un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** qui s'applique pour la commune de Montrozier. Une fois réalisé, le PLUi se substituera aux documents d'urbanisme communaux existants.

**Etabli dans un but d'intérêt général, il ne peut répondre à la somme des intérêts particuliers.**

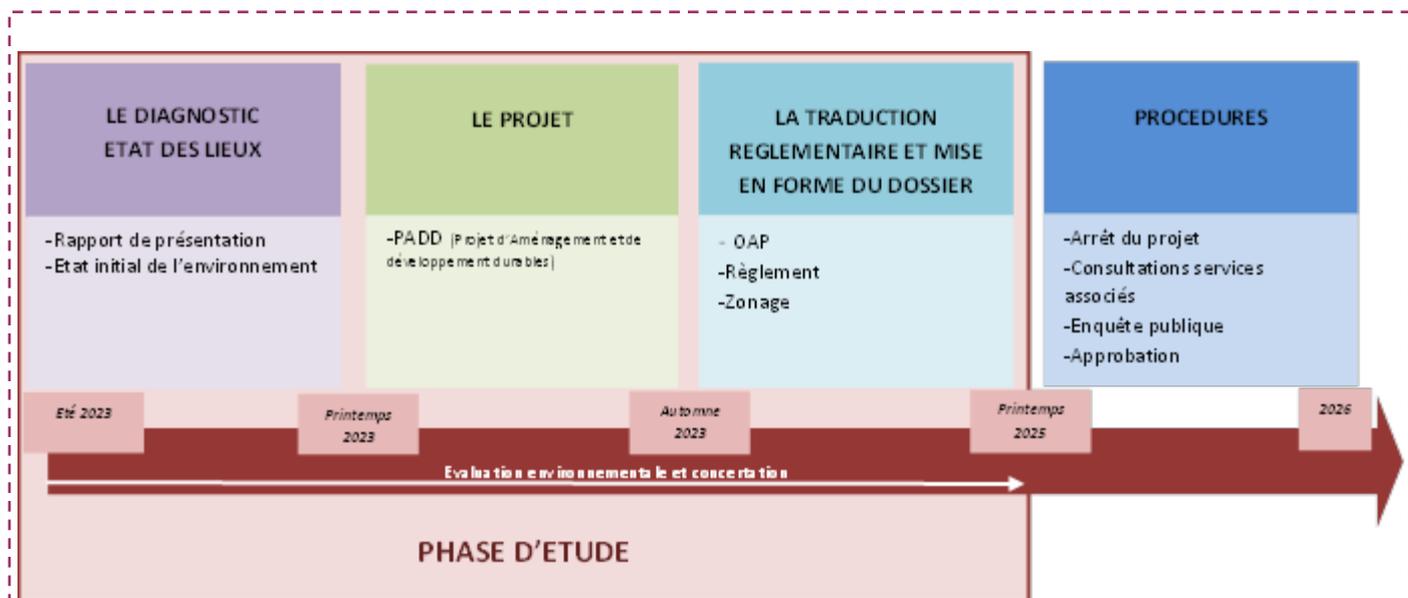
Le dossier PLUi est constitué de plusieurs parties :



### Quels sont les étapes et le calendrier prévisionnel ?

Un groupement de cabinets d'études (urbanisme/architecture, agriculture, environnement, paysage, juridique) accompagne la Communauté de Communes (21 communes). Le travail de diagnostic, qui constitue la première étape, a débuté durant l'été 2022 et va se poursuivre dans les mois à venir jusqu'au printemps 2023. L'élaboration du PLUi est une démarche longue avec différentes étapes présentées ci-dessous. L'approbation du document devrait avoir lieu en 2026.

# L'INTERCOMMUNALITÉ



## La concertation tout au long de la procédure

La concertation se déroule tout au long de la procédure (du lancement à l'arrêt du projet), ainsi les habitants seront informés des travaux et des réflexions (site internet <https://comtal-lot-truyere.fr/>, bulletins municipaux et intercommunaux, presse, ...).

Vous avez ainsi la possibilité de formuler vos observations ou propositions tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi :

- par courrier adressé à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère
- en précisant en objet : « Concertation préalable du PLUintercommunal », 18 bis Avenue Marcel Lautard, 12500 ESPALION
- par mail : [urbanisme@3clt.fr](mailto:urbanisme@3clt.fr)
- par dépôt sur un recueil de remarques à la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère

Le maire et les élus de la commune sont et resteront également les interlocuteurs auprès desquels la population pourra recueillir des informations relatives au PLUi.

**Pour en savoir plus :** <https://comtal-lot-truyere.fr/bien-vivre/urbanisme/le-plui>

*Pour toute question concernant les droits à construire d'une parcelle et les autorisations d'urbanisme : merci de contacter la Mairie.*

*Les documents d'urbanisme en vigueur sont consultables sur : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>*

# L'INTERCOMMUNALITÉ

## 3CLT : AUTRES PROJETS

A Gages-Montrozier, en 2021-2022, votre Communauté de Communes Comtal, Lot Truyère porte également les projets et infrastructures suivants :

- **VOIRIE : Réfection du mur de soutènement à Montrozier**

Les intempéries des hivers successifs avaient sévèrement fragilisé un mur de soutènement dans Montrozier. Une fissure importante et évolutive menaçait à court terme de faire écrouler tout un pan de ce mur.

Des travaux à hauteur de 3 200 € TTC, pris en charge par la Communauté des Communes Comtal, Lot Truyère sur le programme voirie, ont permis de régler ce souci.

Il a fallu, ouvrir la chaussée pour refaire un drain et renforcer en profondeur le mur. C'est l'entreprise de maçonnerie CAVALIE qui a été chargée de réaliser les travaux.



- **MOBILITÉ : Transport à la Demande**

Le Transport À la Demande (TAD) est proposé à tous les habitants de la Communauté de Communes. Ce service, à mi-chemin entre le taxi et les circuits de bus traditionnels, permet à tous, quelque soit l'âge, de circuler facilement et de rompre l'isolement. Pour cela, votre Communauté de Communes a choisi la formule « porte-à-porte » pour laquelle le transporteur (TAXI ROUX : 05 65 68 66 50) vous prend chez vous et vous ramène (2€ le trajet).

COMMUNE DE DEPART	COMMUNE D'ARRIVEE	JOUR DE FONCTIONNEMENT	ARRIVEE A DESTINATION	HORAIRE * DE RETOUR
GAGES - MONTROZIER	GAGES	Jeudi	14h30	16h30
	GAGES	Samedi	10h00	11h30
	BOZOULS	Jeudi	9h00	11h30
	LAISSAC	Mardi	9h30	11h30
	LIOUJAS (liaison avec TAD LIOUJAS - RODEZ)	Samedi	8h30	11h30

\* Heure de départ du transporteur pour le retour à votre domicile

## L'INTERCOMMUNALITÉ

### • CULTURE : Une programmation culturelle originale

#### Une cigale en Hiver

Le vendredi **19 novembre 2021** se produisait à la salle d'animation de Gages la compagnie *Des Gestes et des Formes* qui présentait leur pièce « **Une Cigale en Hiver** », une adaptation libre, moderne et poétique de quatre fables de Jean de La Fontaine sous la forme d'un **théâtre d'ombres et de marionnettes**.



#### La Dernière Assemblée des Animaux

Dans le cadre de la programmation culturelle de la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère, la commune de Gages a accueilli en résidence de création la compagnie aveyronnaise *A travers la peau de l'Autre* pour leur projet de **pièce de théâtre immersif et participatif** « **La Dernière Assemblée des Animaux** ».

La compagnie s'était installée à la salle d'animation de Gages, pour leur première semaine de création, du 20 au 24 septembre 2021. Les comédiens, Antonin Astruc et Constanza Becker, ont proposé des **animations aux classes de l'école autour du théâtre et de la thématique de ce spectacle** : écologie, beauté des animaux, lien entre les Hommes et les animaux...

Après plusieurs mois de travail, la pièce définitive a été présentée au grand public le samedi **2 avril** à la salle d'animation de Gages. Les **somptueux costumes**, imaginés par une artiste aveyronnaise, Sophie Fougy, immergiaient le spectateur dans un monde animal et pouvaient même jouer un rôle attribué par les comédiens.

Une belle expérience culturelle pour la commune...



### • TRAIL D'AQUI : parcours n°16 de trail de 29,5km – 800 D+

## COLLECTE POUR L'UKRAINE : MERCI POUR VOTRE MOBILISATION

L'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalités a travaillé avec la Fédération Nationale de la Protection Civile pour rassembler des dons de produits de première nécessité. Et vous avez été nombreux à participer à cet élan de solidarité.

La Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère a centralisé et stocké ces collectes dans les mairies des 21 communes du territoire. Les collectes ont été acheminées à la Protection Civile pour ensuite rejoindre l'Ukraine les 10 et 18 mars.

La collecte du 10 mars a été assurée par les transports Rousset et un chauffeur du SMICTOM Nord Aveyron ainsi que par 2 autres fourgons des services et agents de la 3CLT. Celle du 18 mars a été récupérée par la Protection Civile directement.



## L'INTERCOMMUNALITÉ

### SMBV2A : ACTUALITÉS

Le SMBV2A (Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont) exerce, sur un territoire de 2 000 km de cours d'eau, ses compétences et son expérience sur la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations, l'enlèvement des embâcles, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, la gestion de la ripisylve, la renaturation de cours d'eau...

Le contrat de rivière Aveyron Amont prévoit un **large programme d'actions dans le cadre d'un programme pluriannuel (2020-2024)**. Un **inventaire des zones humides** est en cours de réalisation afin de les protéger et les conserver tant leur rôle est indispensable. Véritables éponges naturelles, elles stockent, filtrent et restituent l'eau. Le travail de terrain s'est déroulé sur une période comprise entre avril et septembre.

Plusieurs actions concerneront notre commune :

- ◆ en 2022, restauration de la continuité écologique sur le Rieutord des Palanges
- ◆ en 2023, renaturation et restauration de la continuité écologique sur le ruisseau de Roquemissou
- ◆ en 2024, renaturation du ruisseau des Plaines

Des **travaux de mise en défens des berges** seront destinés à protéger le milieu aquatique des dégradations physiques et chimiques par le bétail, tout en assurant son abreuvement. Plusieurs solutions techniques peuvent être mises en place : descentes aménagées, passages à gué, systèmes gravitaires, solaires ou pompes à museau. Ces aménagements de berges devraient être étudiés en fonction des caractéristiques des sites. Ces travaux devraient s'étaler sur une période allant de 2022 à 2025.

La **gestion des espèces exotiques invasives** est une activité régulière depuis plusieurs années pour endiguer leur prolifération sur les territoires publics et privés. Plusieurs espèces de plantes repérées (jussies, renouée du Japon, myriophylle...) peuvent perturber et déséquilibrer des écosystèmes, certaines sont même allergènes.



Mais le SMBV2A c'est aussi la **communication et le partage du savoir** au travers d'actions éducatives comme cette **randonnée « Biodiversité Rivière »** proposée le **27 avril** dernier et qui a réuni une quinzaine de participants sur un secteur de Gages jusqu'à Roquemissou. Paulin SENE LACOMBE, technicien rivière au SMBV2A, a traité les sujets de la ripisylve, des zones humides, de la faune et de la flore pour mieux comprendre et préserver les milieux aquatiques.

### SMICTOM : ACTIONS ET PROJETS

Le SMICTOM Nord Aveyron assure, depuis le 01/01/2017, la collecte des déchets ménagers et du tri sélectif sur notre commune, membre de la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère.

Les **coûts de gestion des déchets sont en constante augmentation** ces dernières années, C'est pourquoi, depuis plusieurs années, le SMICTOM a engagé des **actions d'optimisation dans les tournées de collecte des déchets** des colonnes aériennes ou enterrées, regroupées afin de gagner du temps sur les tournées et de limiter l'impact sur l'environnement.



En 2020, après un dialogue avec le SMICTOM, une nouvelle organisation a été mise en place sur la commune avec la **mise en place de colonnes aériennes ou enterrées** sur différents sites du village de Gages. Cette année, il a été décidé de poursuivre la création de nouveaux points d'apport volontaires sur les villages de Monrozier, Zénières et Trébosc, en concertation avec les habitants.

Désormais, les **sacs jaunes** permettent de récupérer tous les emballages carton, métal et plastique ainsi que tout le papier. La quantité d'ordures ménagères réduirait alors de manière significative. Afin d'inciter plus encore à un meilleur tri de nos déchets, les **sacs noirs** destinés à cet effet ne seront **plus distribués**.

## LES ÉCHOS DE LA MUNICIPALITÉ

### DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Côté chiffres, **plus de 50% des foyers sont raccordables** étaient raccordables avant l'été, c'est-à-dire que leur secteur sont raccordés à la fibre : la commercialisation est proche. A ce jour, 450 logements sur les 960 recensés sur la commune peuvent bénéficier d'offres internet fibre Orange, Bouygues et SFR et bientôt Free.

Le déploiement s'est principalement déroulé à Gages, même si tout n'est pas fini. D'ici la fin de l'année 2022, Montrozier et Trebosc vont être éligibles aux offres fibres. Le réseau se déploiera sur le reste de la commune au premier semestre 2023. Déjà une centaine de familles ont « sauté » le pas. Avec pour **objectif d'une commune intégralement fibrée d'ici le second semestre 2023**.

Petit rappel : ce réseau est une initiative publique des collectivités aveyronnaises visant à équilibrer, dans un souci d'équité, le réseau fibre déjà existant des opérateurs privés ne desservant que les agglomérations de Rodez et Millau. L'installation du réseau optique ALL'fibre, jusqu'à votre domicile comportant de nombreuses étapes, il est difficile de communiquer une date prévisionnelle de raccordement de chaque foyer, le déploiement peut fluctuer au gré des contraintes rencontrées. Néanmoins, vous pouvez vous rendre sur le site internet [all-fibre.fr](http://all-fibre.fr) pour prendre connaissance de l'évolution de la future connexion de votre foyer. ALL'fibre ne commercialise pas d'abonnements. Pour profiter de la fibre, vous devrez contacter les fournisseurs d'accès internet afin de prendre connaissance des différentes offres et faire votre choix. Ils procéderont alors au raccordement de votre logement au réseau de fibre optique.

### TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le chantier d'**enfouissement des lignes électriques moyenne tension (HTA)**, situées en majeure partie sur Gages-le-Haut et Gages-le-Bas, vient de se terminer.

Fin 2018, afin d'améliorer la qualité et la continuité de fourniture de l'électricité dans un secteur où les lignes électriques aériennes étaient particulièrement sensibles aux aléas climatiques, Enedis a lancé un vaste chantier de restructuration du réseau sur la commune. Après une parenthèse fin 2019, pour respecter la réglementation de la SNCF pour la traversée de la voie ferrée amenée à être réhabilitée, le chantier avait repris l'an dernier.



Dans le cadre de ce chantier :

- 11 kilomètres de câble HTA ont été posés en souterrain ;
- Plus de 10 kilomètres de lignes aériennes ont été supprimés ;
- 8 nouveaux transformateurs de distribution publique HTA/BT ont été installés, en remplacement des postes aériens ;
- Deux forages dirigés ont été réalisés sous l'Aveyron et sous la voie SNCF ;
- Une centaine de poteaux ont disparu du paysage (parfois par hélicoptère).

Le coût de ce seul chantier, intégralement financé par Enedis, s'élève à près de 1 000 000 d'euros.



## LES RENDEZ-VOUS DES COMMISSIONS

### COMMISSION MÉDIATHÈQUE

La commission Médiathèque s'est réunie 2 fois : le **20 novembre 2021** et le **9 avril 2022** afin d'échanger sur les animations culturelles et divers projets de la médiathèque, permettant de proposer aux habitants un programme d'animations riche et varié. (voir p. 12 et 13)

Certains membres de la commission se sont réunis :

- le **26 février 2022** afin de réfléchir à l'aménagement du patio de la médiathèque;
- le **30 mai 2022** pour réfléchir à la façon de réactiver la grainothèque.



### COMMISSION PÉRISCOLAIRE

La commission Périscolaire s'est réunie une première fois le **06 janvier 2022** pour faire le point sur plusieurs dossiers d'actualité.

Après avoir fait le bilan de la première période passée sous le protocole COVID de niveau 2, ont été évoqués les **travaux et investissements réalisés pour l'école** avec notamment l'acquisition de **matériel informatique** pour un montant de 16 833 €. L'ensemble des classes (sauf PS et MS) sont maintenant équipées d'ordinateurs fixes, de vidéoprojecteurs, de visualiseurs et de manuels numériques. Une **classe mobile de 12 ordinateurs portables** est à disposition des élèves avec la possibilité d'un usage partagé avec la médiathèque pour des ateliers numériques.

Un point a ensuite été fait sur **l'état d'avancement des projets: requalification de la cantine scolaire et extension de la cour de l'école.**

C'est ce projet qui a fait l'objet des 2 réunions suivantes. Les membres de la commission ainsi que ceux du Conseil municipal des enfants ont été invités les **14 mars** et **9 mai** pour co-construire ce projet avec l'appui d'un paysagiste (voir p. 6)

### COMMISSION ASSOCIATIONS

La commission Associations s'est réunie au début de l'automne pour partager le **planning des activités et des manifestations de l'année 2021/2022** et réserver les **différentes ressources** (salles, matériels...) nécessaires à leur organisation.

Les travaux de rénovation énergétique de la salle d'animation conjugués avec les travaux de la cantine nous ont conduit à trouver des solutions pour maintenir les activités dans les meilleures conditions possibles.

L'épidémie de COVID a encore pénalisé la vie associative pendant la période hivernale conduisant à l'annulation de plusieurs manifestations. Fort heureusement, cette pression sanitaire s'est fortement allégée avec un retour à « une vie normale » au printemps.

De bon augure pour la commission qui souhaite réfléchir à **plusieurs projets collectifs** : soirées pétanque dans l'été, fête des associations à la rentrée, animations inter-associations pendant les vacances scolaires de 2022-2023.

La mairie souhaite la bienvenue à la nouvelle association « **LES TRÉBOSCATS** » dont le but est d'animer le village de Trébosc.

## ANIMATIONS / AGENDA

### DÉCEMBRE 2022

- Vendredi 2 : **Film « Joyeux Noël »** (Gageothèque et association Mémoires de nos villages)
- Dimanche 4 : **Course d'orientation** (Association Raid Aventure Aveyron)
- Du mardi 6/12/2022 au vendredi 13/01/2023 : « **Talents de nos villages** » **expositions d'artistes Rozimontiens** (Gageothèque)
- Mercredi 7 : **Contes de Noël pour les 4-10 ans avec "Les conteuses à la coccinelle"** (Gageothèque)
- Samedi 10 : **Repas du village de Montrozier** (Association Montrozier Loisirs)
- Samedi 10 : **Spectacle de Noël** (Association des Parents d'Elèves)
- Dimanche 11 : **Repas de Noël des aînés** (Centre Communal d'Action Social)
- Mercredi 14 : **Contes de Noël pour les 0 - 4 ans avec Martine Barboux** (Gageothèque)
- Samedi 17 : « **La Gageothèque fait son cinéma** » - 2 séances (Gageothèque)
- Dimanche 18 : **Thé dansant** (Comité d'animation de Gages)

### JANVIER 2023

- Samedi 7 : **Spectacle « Jazz et Magie »** (Communauté de Communes)
- Samedi 14 : **Pièce de théâtre « Il ne faut jamais cueillir un coquelicot »** (Gageothèque)
- Dimanche 22 : **Quine** (Comité d'animation de Gages)

### FÉVRIER 2023

- Samedi 4 : **Soirée dansante** (Club viens danser)
- Vendredi 10 : **Belote** (Comité d'animation de Gages)
- Dimanche 12 : **Carnaval** (Association des Parents d'Elèves)

### MARS 2023

- Vendredi 3 : **Championnat départemental de VTT** (UNSS)
- Samedi 4 : **Quine** (Association de chasse de Gages)
- Samedi 18 : **Quine** (Association des Parents d'Elèves)
- Dimanche 19 : **Thé dansant** (Comité d'animation de Gages)

### AVRIL 2023

- Vendredi 7 : **Belote** (Comité d'animation de Gages)
- Dimanche 16 : **Quine** (Relais Paroissial)
- Dimanche 16 : **Chasse aux œufs** (Association des Parents d'Elèves)

### MAI 2023

- Samedi 6 : **O'SCARAID** (Sport Causse Aventure)
- Samedi 13 : **Nuit des musées** (Musée de Montrozier)

### JUIN 2023

- Samedi 10 : **Pièce de théâtre** (Association théâtrale Gag à Gages)
- Du vendredi 16 au dimanche 18 : **Fête votive de Gages** (Comité d'animation de Gages)
- Samedi 25 - dimanche 26 : **Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins** (Musée de Montrozier)
- Dimanche 25 : **Gala de danse** (Association Familles Rurales)
- Vendredi 30 : **Kermesse** (Association des Parents d'Elèves)

### JUILLET 2023

- Samedi 1<sup>er</sup> : **Concert** (Chorale Résonance)
- Vendredi 14 - samedi 15 : **Fête des fouilles de Roquemissou** (Musée de Montrozier)
- Samedi 22 - dimanche 23 : **Fête du village de Montrozier** (Association Montrozier Loisirs)

 **Comtal** La Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère, dont est membre notre commune, dispose d'un service Culture proposant une programmation riche et variée. Nous vous invitons à la consulter sur leur site Internet <https://comtal-lot-truyere.fr/decouvrir/culture>

## **EXPRESSION DES ÉLUS DE LA LISTE « MONTROZIER, UN AVENIR EN COMMUN POUR NOS VILLAGES »**

Lors de la présentation des comptes administratifs 2021, nous avons voté « pour » afin de ne pas bloquer le fonctionnement de la commune. Comme nous l'avions demandé l'an dernier, Monsieur le Maire a proposé que le taux de la part communale des impôts locaux ne soit pas augmenté. Nous nous en réjouissons.

En revanche, nous avons voté « contre » les budgets prévisionnels 2022, en conseil municipal le 4 avril 2022 :

- Lors de la commission Finances du 28 mars 2022, nous avons appris que la majorité municipale avait décidé de ne pas reconduire la convention de délégation avec la région Occitanie concernant le transport scolaire communal. Nous avons regretté de ne pas avoir été informés et concertés pour une décision aussi lourde de conséquences. Elle entraîne la suppression d'un service de proximité réactif, et également une réorganisation des postes des salariés communaux.
- Nous avons constaté que le coût des travaux de réhabilitation de la cantine a presque doublé : le 28 janvier 2021, l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux était estimée à 600 000€ et au 4 avril 2022, celle-ci s'est transformée en 1 094 301€ TTC pour un total de subventions de 373 770€. Cette hausse empêchera-t-elle la réalisation d'autres projets, sans endetter davantage la commune ? De ce fait, nous avons voté « contre ».

Nous nous félicitons de la présence de plus en plus nombreuse d'habitants de la commune lors des conseils municipaux.

Au conseil du 31 janvier 2022, la Communauté de Communes Comtal-Lot-Truyère a voté le remplacement de la station d'épuration de Gages, datant de 1985. Nous avons alerté les élus communautaires de l'instabilité du terrain sur lequel le projet est prévu. Ce projet d'un coût total de 1 910 000€ HT sera supporté en totalité par la Communauté de Communes et sera subventionné par l'État, le Conseil Départemental et l'Agence de l'eau.

*Pour l'ensemble de la liste,  
Benoît RASCALOU, Myriam CABROL et Stéphane CHAPTAL,  
Conseillers Municipaux*

### **Comment faire paraître un article dans « La Dépêche » ou « Midi Libre »**

Après de longues années de bons et loyaux services, André Herreman a cessé ses activités de correspondant presse. Nous le remercions et lui souhaitons une bonne « retraite ».

Faute d'un nouveau correspondant, il est toutefois toujours possible de faire paraître un article dans « La Dépêche » ou « Midi Libre » (annonce ou compte-rendu d'une manifestation...). Pour cela, il est nécessaire d'adresser le texte et une photo à l'adresse [village@centrepresse.com](mailto:village@centrepresse.com) en précisant sur quel(s) quotidien(s) vous souhaitez la parution.

## ETAT CIVIL DU 16/03/2021 AU 30/06/2022

### NAISSANCES

19 mars 2021, Maxine BATUT, Gages  
26 avril 2021, Anna OLIVIER-BANCAREL, Gages  
06 juin 2021, Aimé ORHON, Gages  
01 juillet 2021, Maddie GARRIGUES, Gages  
04 août 2021, Calie BELLÉ, Gages  
21 août 2021, Elon ASSIER, Gages  
26 août 2021, César BOISSONNADE, Gages  
29 août 2021, Nino CASTAGNÉ, Gages  
12 octobre 2021, Chloé BOUDOU, Gages  
22 novembre 2021, Romane ALET, Trébosc  
05 janvier 2022, Augustin CONROZIER, Gages  
14 février 2022, Aelita GIBON, Gages  
16 mars 2022, Emy BONY, Gages  
26 mars 2022, Sasha SEGUIS, Gages  
09 mai 2022, Constance GARRIDO, Gages  
21 mai 2022, Alma BALAS, Gages  
23 mai 2022, June THERON, Gages  
16 juin 2022, Louis LADET, Bennac  
20 juin 2022, Leandro GAUTHIER, Gages  
30 juin 2022, Célestin OLIVIER, Gages

### BAPTEMES CIVILS

10 juillet 2021, Hélène SIMAO GAUTHIER, Gages  
09 octobre 2021, Célène LECLERC, Gages

### MARIAGES

28 août 2021, Julie NIPHON et Amandine MORISSET, Gages  
25 juin 2022, Marine LAUREYS et Nathan RODIER, Trébosc

### PACS

11 juin 2021, Magali CROS et Gabriel DE OLIVEIRA MAIA, Grioudas  
28 septembre 2021, Vanessa BENAVENT et Vincent PERRIN, Gages  
02 octobre 2021, Audrey LAGAUCHE et Julien MAYMARD, Gages

### DÉCÈS *sur et hors commune et inhumations sur la commune*

26 mars 2021, Louis CASSIAT, Gages  
19 avril 2021, Antoine PUECH, Trébosc  
20 avril 2021, René BOUDOU, Bennac  
30 avril 2021, Juliette CAUSSANEL, Gages  
28 mai 2021, Marie BOUDOU, Bennac  
03 juin 2021, René BROS  
08 juin 2021, Henri BOSC, Gages  
17 juin 2021, Philippe CAREL  
30 juillet 2021, Louis GIZARD, Grioudas  
31 juillet 2021, Gabrielle FABRE née HERMET  
02 septembre 2021, Annie BOYER née CIPRIANO  
11 septembre 2021, Claude DIMEO, Gages  
12 septembre 2021, Louis MERVIEL, Gages  
19 septembre 2021, Aline TREMOLIERES  
06 octobre 2021 Jeanne OLIVIER, née BREFUEL, Gages  
24 octobre 2021, Yvonne JULIEN née DALLO  
25 octobre 2021, René MOUYSET, Lussagues  
28 octobre 2021, Camille ROZIERES  
09 novembre 2021, Juliette CAYLA, née GIEYSSE  
17 novembre 2021, Elie FABRE  
23 novembre 2021, Pierre DORDÉ, Trébosc  
12 février 2022, Marcel MATHOU, Gages  
27 février 2022, Thérèse MATHOU, née DURAND, Gages  
27 février 2022, Dominique COURET, Trébosc  
28 février 2022, Michel JACKIEWICZ, Gages  
06 mars 2022, Pierre BOUBAL, Zénières  
10 mars 2022, Rose CALMELS née MAS, Gages  
22 mars 2022, Andrée ROQUES, née FALKO  
01 avril 2022, Jean-Bernard LEFEBVRE, Gages  
14 avril 2022, Didier AZEMAR, Gages  
25 avril 2022, Denise CAUSSANEL  
25 mai 2022, Michel SAUGERE, Gages  
06 juin 2022, Henri CAREL, Zénières

## INFORMATIONS PRATIQUES

### SERVICE SOCIAL

#### ASSISTANTES SOCIALES

Vous pouvez contacter les assistantes du service social du secteur :

**Conseil Départemental : 05 65 73 04 00**

**Mutualité Sociale Agricole : 05 65 75 39 68**

#### POINT INFO SENIORS

Information et aide aux personnes âgées

Contact : Céline CONQUET, Delphine

AGRINIER **05 65 48 92 83**

e-mail : [pointinfoseniors@3clt.fr](mailto:pointinfoseniors@3clt.fr)

#### SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

ADMR de Bozouls Permanence téléphonique :

Mardi/jeudi (journée), Vendredi (matin)

Tél : **05 65 44 46 59** (répondeur)

#### FRANCE SERVICE BOZOULS

1 rue Henri Camviel - 12340 Bozouls

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Permanence à Gages (Mairie)

3ème mercredi du mois : 10h30 - 12h00

Géraldine FRIC **05 65 48 37 12**

email : [eef.bozoulscomtal@orange.fr](mailto:eef.bozoulscomtal@orange.fr)

### PETITE ENFANCE

#### CENTRE DE LOISIRS

Contact : Elodie Caubel

640 rue des écoles

Tél : **05 65 42 23 58 / 06 02 35 33 00**

#### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Lieu d'accueil, de rencontre et d'échange pour les jeunes enfants et les adultes (assistantes maternelles, parents, ...)

Centre Social Bozouls Comtal

Contact : Aurélia NICOTRA

Tél : **05 65 48 84 41 / 06 73 35 55 70**

#### MICRO CRÈCHE « A PETITS PAS »

Contact : Christelle Roques

395 rue des écoles Tél : **05 65 72 48 33**

#### MILLE ET UNE MALICES

Maison d'Assistantes Maternelles

2 Lot. Le Clos de Léa - Route du Château

Tél : **06 33 31 52 11 / 06 77 77 49 65**

### MÉDIATHÈQUE

**Rue des écoles, 12630 Gages - 05 65 47 49 98**

Mardi : 16h00-19h00

Mercredi : 14h00-18h00

Vendredi : 15h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00

[gageotheque@orange.fr](mailto:gageotheque@orange.fr)

<https://mediatheque-gages.c3rb.org>

<https://fr-fr.facebook.com/gageotheque>

### SERVICE MÉDICAL

#### CABINET DE MÉDECINE GÉNÉRALE :

Drs C. ARLES / B. LORCA / H. PLIQUE Tél : **05 65 42 12 50**

#### CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

J. FABRE, L. CAVAILLON, D. SEGUIN, P. VERNHET

Centre Village Les Palanges Tél : **05 65 72 45 62**

**KINESITHERAPEUTE** : Clarisse QUET Tel : **06 50 31 77 19**

**PHARMACIE** : F. FOULQUIER Tél : **05 65 42 93 93**

#### INFIRMIÈRES A DOMICILE

**Cabinet infirmières (Gages)** : Mmes ARNAL, CASTANIER,

FOURNIER, SABATHIER, FRAYSSE Tél : **05 65 42 12 74**

**Cabinet infirmières (Agen d'Aveyron)** : Mmes BOULOC,

COURTAIS, ZEBBOUDJ Tél : **05 65 46 25 66**

### AUTRES SERVICES

**TRANSPORTS** : La ligne régionale LIO n°214 assure la liaison entre Rodez et Millau. Elle dessert plusieurs communes dont celle de Gages. **Dépliant horaires en mairie ou voir sur** <https://www.mestrajets.lio.laregion.fr/>

**TRANSPORTS À LA DEMANDE en direction de Bozouls ou Laissac SARL ROUX 05 65 68 66 50**

#### TAXIS

**Alliance Comtal Taxi** (La Loubière)

Nadine COUDERC **06 84 35 37 10**

**Les Ambulances Vallée d'Olt**

Christine TURLAN-COUDERC **05 65 44 02 02**

#### SERVICE DES EAUX :

**SMAEP Montbazens-Rignac**

pour effectuer l'ensemble des démarches ou pour une urgence technique (7j/7 - 24h/24) : **05 65 47 97 20**

#### DÉCHETERIE

Curlande - Route de Grioudas - 12340 Bozouls **05 65 51 52 47**

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi

Hiver (du 01/11 au 31/03) de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Été (du 01/04 au 30/10) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

**Parking de la Mairie, 12630 Gages - 05 65 46 05 84**

Mardi : 9h30-12h00 / 13h35-16h00

Mercredi : 9h30-12h00 / 14h00-16h00

Jeudi : 9h30-12h00 / 13h35-16h00

vendredi: 9h30-12h00 / 13h35-16h00

Samedi : 8h30-12h00

*En dehors des heures d'ouverture, les colis et les lettres recommandées peuvent être retirés au secrétariat de la mairie.*